HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Mon canton Escalquens

Canton | Escalquens | Département | Élus

Publié le 2 septembre 2026
Reading time : 6 minutes



Aurélien Ferreira / CD31

Suivre mon canton sur Facebook

Qu'est-ce qu'un canton ?

D’où vient le système de cantons ?
C’est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu’est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.
Chaque canton fait alors environ 18 km2. On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.
Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l’évolution démographique.
Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d’un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.
Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne – 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur – compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d'intervention d'une gendarmerie, d'une brigade de sapeurs-pompiers et d'une circonscription de collecte d'impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C'est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d'y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l'époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élection présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les 35 communes du canton d'Escalquens

Aignes • Aigrefeuille • Auragne • Ayguesvives • Baziège • Belberaud • Belbèze-de-Lauragais • Caignac • Calmont • Corronsac • Deyme • Donneville • Escalquens • Espanès • Fourquevaux • Gibel • Issus • Labastide-Beauvoir • Lauzerville • Mauvaisin • Monestrol • Montbrun-Lauragais • Montgeard • Montgiscard • Montlaur • Nailloux • Noueilles • Odars • Pompertuzat • Pouze • Préserville • Saint-Léon • Sainte-Foy-d'Aigrefeuille • Seyre • Varennes

Carte des services du canton d'Escalquens

Ouvrir la carte en plein écran

Chiffres clés

Depuis notre élection en juin 2021, ce sont plus de **24 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton d'Escalquens :

- **21 millions d'euros** pour les projets des **communes et intercommunalités**
- **1,1 million d'euros** pour les **associations**
- **1,8 million d'euros** pour les **collèges**
- **411 400 euros** pour le **logement social public**

Il y a **3** collèges pouvant accueillir un total de **2 280** élèves :

- AYGUESVIVES Jean-Paul-Laurens
- ESCALQUENS Jane-Dieulafoy
- NAILLOUX Condorcet

Portrait du canton d'Escalquens
Télécharger

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Construction d’une salle de sport du groupe scolaire de Pompertuzat (accompagnement de 970 000 €)
- Réhabilitation du groupe scolaire de Fourquevaux (accompagnement de 757 000 €)
- Extension de l'école primaire de Deyme (accompagnement de 238 200 €)
- Reconstruction de l'école primaire de Caignac (accompagnement de 175 300 €)
- Construction du gymnase du collège d'Escalquens (accompagnement de 500 000 €)

Sports, culture et vie associative

- Construction d’une salle omnisports à Baziège (accompagnement de 800 000 €)
- Construction d’un Espace socio-culturel à Aigrefeuille (accompagnement de 350 000 €)
- Construction et aménagement des salles polyvalentes de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille (accompagnement de 204 200 €)

Cadre de vie et équipements publics

- Réhabilitation de la mairie de Montgiscard (accompagnement de 800 000 €)
- Réaménagement de la rue de la République à Nailloux (accompagnement de 800 000 €)
- Aménagement du cœur de village à Odars (accompagnement de 480 000 €)
- Construction d’ateliers municipaux à Ayguesvives (accompagnement de 519 000 €)
- Travaux d’urbanisation de la Rue de la République à Calmont (accompagnement de 122 00€)
- Construction d’un centre technique municipal à Saint-Léon (accompagnement de 199 500 €)
- Aménagement des espaces publics du village d’Issus (accompagnement de 151 000 €)

Transition écologique et mobilités

- Aire de covoiturage de Montgiscard
- Installation de la géothermie au groupe scolaire de Donneville (accompagnement de 134 000 €)
- Classement du lac de la Thésauque en Espace naturel sensible

Les points forts du mandat

- 24 M€ investis sur le canton
- Des écoles, collèges et équipements sportifs modernisés
- Une Maison départementale de proximité à Belberaud
- Des centres-bourgs et équipements publics rénovés
- Une aire de covoiturage et des projets pour la transition écologique
- Le Lac de la Thésauque classé Espace Naturel Sensible

Agenda du canton

Les cantons de Haute-Garonne

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 35 communes
- **Superficie** : 367 km²
- **Population** : 47 282 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 128 hab./km²

- **Intercommunalités principales** : le canton couvre des communes du Sicoval et de la CC Terres du Lauragais.

Vos élus du canton





POUMIROL Emilienne, *Conseillère départementale - Présidente de la commission Aménagement du territoire - Prospective - Europe et Coopération* — emilienne.poumirol@elus.cd31.fr
ARSEGUEL Patrice, *Conseiller départemental* — patrice.arseguel@elus.cd31.fr